Copie dutémoignage que mon Pere arendu à l'intendance sur l'opium d'abord verbalement et ensuite par écrit.

L'Epreuve de l'opium pour la guérison des maladies vénériennes ordonnée par le ministre dela guerre aété commencée le 19 Aoust dernier. Les Srs Chastanet pere et fils ont eu l'honneur d'être mis au nombre des quatre Commissaires chargés desuivre cette Epreuve. Tout cequi s'est passé de relatif à ce Remede avant l'époque qui vient d'être marquée n'est nullement dela connoissance deces deux Commissaires ; M. Merlin a traité seul les malades qu'on prétend avoir été guéris et les Srs Chastanet, qui n'ont point vu ces malades avant ni pendant leur traitement, ne peuvent répondre ni de l'état dans lequel ils ont été, ni dela nature des moyens curatifs qu'on a employés sur eux. Il est vrai que dans une assemblée des Officiers de Santé de l'hopital ordonnée par Mgr l'Intendant, ils ont vu uncertain nombre de Soldats qu'on dit avoir été guéris par l'opium et au sujet desquels on adressé ensuite un procès verbal contenant l'abregé des Symptômes dont chaque homme est dit avoir été attaqué et le témoignage dela guérison de chacun : Mais une seule inspection ne suffisant pas en pareille matière pour asseoir un jugement certain surtout quand onne peut connoître cequi s'est passé que par le témoignage d'autrui et d'ailleurs les procès verbaux n'ayant point été

ARC 12 d. 70 n° 4

faits comme les Srs Chastanet l'auroient desiré; ils ont cru que la probité inaltérable dont ils font profession, la fidélité qu'ils doivent a leur Souverain, l'interêt même de l'humanité les obligeoient a refuser de signer ce procès verbal.

Il n'en est pas de même des 30 malades soumis à l'Epreuve ordonnée; ces Commissaires ont tout vu, tout examiné, on attend d'eux la verité et ils sont disposés à la dire avec ~~une~~ toute la franchise dont ils sont capables

De ces 30 malades il y en a un qu'on a desiré de soustraire à l'épreuve. Après avoir pris l'opium pendant quelque tems cet homme maigrissoit de jour en jour, le marasme le plus décidé sembloit le conduire rapidement au tombeau. On accusa l'air de l'hopital, on demanda qu'il fût rayé du tableau et renvoyé. Les Srs Chastanet ne s'y opposerent point, leur probité n'~~étoit~~ point compromise par ce consentement. Depuis sa sortie de l'hôpital ce malheureux traine une vie languissante; on le dit actuellement à l'hopital de Lens. Des 29 autres malades dix seulement n'ont plus de symptômes apparens. Encore faut il observer que la plupart n'ont eu que des symptomes legers et qui pouvoient n'annoncer qu'une infection

locale ce qu'il est permis d'assurer au moins de deux ou trois qui n'ont eu que des Gonorrhées, Symptome qu'aucun homme de l'Art ne regarde comme un signe de vérole confirmée. Quant aux 19 qui restent, il y en a deux à qui des Exostoses sont survenues aux jambes après 6 mois de traitement, deux à qui il a poussé des crêtes au fondement, un quatrième dont la langue s'est couverte d'excroissances fongueuses évidemment véroliques, plusieurs à qui il est venu des pustules à différentes parties du corps, des ulcères chancreux à la gorge et à la verge, des ophtalmies humides et chroniques, des douleurs nocturnes dans les membres. En un mot, la plupart des Symptômes graves ont résisté opiniâtrement ou quand ils ont disparu ce n'a été que pour faire place à d'autres symptômes souvent plus facheux.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE